

Gy décembre 2008

Info@mairie-gy.ch

Tél. 022.759.15.33

Fax 022.759.13.65

Heures d'ouverture

Jeudi de 17h00 à 19h00

NOËL DE GY JEUDI 18 DECEMBRE 2008



Toute la population de la commune est invitée à participer à notre traditionnelle Fête de Noël.

Les festivités se dérouleront selon le programme suivant :

Pour ceux qui le souhaitent rendez-vous à

18h55 au TEMPLE DE GY

avec M. Le Pasteur Van den Heuvel et Frère Daniel
accompagnés de chants de Gospel et orgue



Puis pour tous

19h55 à la SALLE COMMUNALE

Production des enfants de l'école accompagnés par Mmes Sorrenti et
Stadler Progin avec l'arrivée très attendue du Père Noël



Collation offerte par la Commune
avec la collaboration gourmande des Gytanes

COMMUNE DE GY

Informations diverses



Les Gytanes vous invitent à l'élection des reines et rois gytans lors d'une rencontre villageoise prévue le dimanche 4 janvier 2009 de 16h30 à 18h00 à la salle communale de Gy.

Venez passer un moment convivial autour d'un thé fumant ou d'un verre de vin chaud tout en dégustant de délicieuses couronnes et galettes des rois !

HORAIRE DE FIN D'ANNEE

Durant les fêtes de fin d'année la
mairie sera fermée du
mercredi 24 décembre 2008
au
dimanche 4 janvier 2009.

Le Conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent de passer de très Joyeuses Fêtes de Noël ainsi qu'une nouvelle année 2009 remplie de bonheur, de santé et de prospérité.



Tournez svp ↗



Levée des déchets pendant les fêtes

En ce qui concerne les différentes levées (ordures ménagères, déchets verts, papier) pas de changement, elles auront lieu normalement, selon l'agenda habituel.

Les levées pour les sapins sont prévues aux dates suivantes :

6 janvier, 13 janvier & 20 janvier 2009 (après ces dates, vous devrez déposer vos sapins directement à la Compostière).



**RAPPEL EN CAS
DE CHUTES DE
NEIGE**



Les propriétaires ou locataires sont tenus de procéder d'office à l'enlèvement de la neige sur une largeur de deux mètres le long des rues ou sur les trottoirs, à front de leurs propriétés.



MES DÉCHETS, GY VEILLE !



PAPIER & CARTON

Levée porte à porte le premier lundi du mois

Que faut-il récupérer ?

Tous les types de papiers et de cartons, papier d'imprimante, journaux, magazines, enveloppes, etc...

Ne se récupère pas :

Les mouchoirs en papier usagés, les serviettes en papier usagées, le papier et les cartons souillés avec de l'huile, du gras, de la peinture ou d'autres matières, les feuilles autocollantes, les emballages composites (briques de boissons, briques de thé froid, briques de lait, etc.), les rouleaux de papier essuie-mains usagés, le sagex, les chips de sagex, et tout autre déchet incinérable.

Comment :

Soit dans un conteneur prévu à cet effet (matériel qui peut être acheté à la mairie pour un prix subventionné), soit en paquets ficelés (journaux et carton) déposés au bord de la route le jour de la levée, soit encore pour de petites quantités dans le conteneur spécial installé sur la déchetterie de la Poste.

Pourquoi les trier ?

Les Suisses sont de grands consommateurs de papier : 230 kilos par habitant et par an (contre 50 kilos en moyenne au niveau mondial). Il découle de cette situation que le papier et le carton représentent plus du quart du contenu de nos poubelles.

Il faut 3.5 tonnes de bois pour fabriquer une tonne de papier blanc. Le recyclage de vieux papiers permet ainsi de préserver les ressources forestières tout en économisant de l'eau et en réduisant la pollution atmosphérique.

La production du papier journal intègre en Suisse jusqu'à 70 % de vieux papier tandis que le carton contient entre 80 et 100 % de papier et carton recyclé.

Le saviez-vous ?

On estime que plus de 11 % de l'ensemble du bois exploité dans le monde sert à fabriquer du papier. L'industrie papetière utilise par ailleurs du bois qui provient à 17 % de forêts vierges tropicales ou boréales qui constituent un patrimoine naturel mondial essentiel.